

Cycle 1

- un air classique ou un air d'opéra
- une mélodie en français

Durée totale maximum : 8 minutes

Cycle 2

- un air classique ou un air d'opéra
- une mélodie en français
- une mélodie en langue étrangère

Durée totale maximum : 12 minutes

CEM

- un air d'oratorio ou un air classique
- un air d'opéra
- une mélodie en français
- une mélodie en langue étrangère

Durée totale maximum : 15 minutes

DEM

- Une mélodie en français
 - Une mélodie en langue étrangère
 - Un air classique ou d'oratorio
 - Un air d'opéra
 - Un déchiffrage
- Le programme devra comporter au moins trois langues.

Durée totale maximum : 20 minutes

CPES

Interprétation d'un programme de 20 mn maximum comportant au moins trois langues différentes. Le programme doit comporter :

- un air classique ou d'oratorio
- un air d'opéra
- une mélodie en français
- une mélodie en langue étrangère

Durée totale maximum : 20 minutes

COP

- Une mélodie en français
- Une mélodie en langue étrangère
- Un air d'oratorio
- Un air d'opéra
- Un déchiffrage
- Un entretien avec le jury

Le programme devra comporter au moins trois langues et une oeuvre écrite dans

les 50 dernières années (Après 1971)

Durée totale de 20 à 30 minutes.

Le jury entendra 15 à 20' de ce programme